

Belgium-Beyne-Heusay: Household-refuse collection services

OJ S 143/2019 26/07/2019

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Beyne-Heusay

Postal address: Place Joseph Dejardin 2

Town: Beyne-Heusay

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4610

Country: Belgium

Contact person: Madame Stephanie Parrinello

E-mail: stephanie.parrinello@beyne-heusay.be

Telephone: +32 43558168

Fax: +32 43583629

Internet address(es):Main address: www.beyne-heusay.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/779/JR/2019>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Collecte et évacuation des déchets ménagers sur le territoire de la commune de Beyne-Heusay pour les années 2020 et 2021

Reference number: 2019/002

II.1.2. Main CPV code

90511200 Household-refuse collection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Territoire de la commune de Beyne-Heusay.

II.2.4. Description of the procurement

Collecte et évacuation des déchets ménagers sur le territoire de la commune de Beyne-Heusay pour les années 2020 et 2021.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Fiabilité du service / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Qualité du service administratif / Weighting: 20

Price - Weighting: 50

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 03/01/2020 End: 31/12/2021

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Non spécifié.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants: 1) une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) chiffre d'affaire annuel de minimum 100 000 EUR.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) respect de la charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le nécessaire respect de la charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay reproduite ci-après:

— article 1: tout soumissionnaire doit, lorsqu'il répond à un marché de la commune de Beyne-Heusay joindre à son offre une déclaration explicite sur l'honneur, indiquant qu'il respectera la «Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay»,

— article 2: tout soumissionnaire doit, lorsqu'il répond à un marché attribué par la commune de Beyne-Heusay joindre à sa soumission la liste des sous-traitants qui participeront à l'exécution du marché. À cette liste sera annexée une déclaration sur l'honneur, tel que prévu à l'article 1, desdits sous-traitants. Cette liste de sous-traitants et les changements éventuels en cours d'exécution du marché devront être préalablement portés à la connaissance du pouvoir adjudicateur,

— article 3: pour tout marché public conclu par commune de Beyne-Heusay, le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires, administratives ou conventionnelles applicables en Belgique en matière notamment de périodes maximales de travail et de repos, de durée minimale des congés annuels payés, de taux de salaire minimal, y compris ceux majorés pour les heures supplémentaires, des conditions de mise à disposition de travailleurs, de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail, etc., ainsi que de toute autre disposition applicable en matière de relation de travail,

— article 4: pour tout marché conclu par la commune de Beyne-Heusay, le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à ce qu'une personne maîtrisant à la fois le français et la langue du travailleur soit présente à tous les stades de la procédure (négociations et non-exécution sur le chantier),

— article 5: le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à ce que les travailleurs participant à la réalisation des marchés soient traités de manière à leur assurer une qualité de vie digne.

Tout comportement pouvant s'apparenter à de la traite d'être humain sera dénoncée aux autorités habilitées,

— article 6: dans l'hypothèse où l'adjudicataire ou le sous-traitant de l'adjudicataire emploient des travailleurs, qui vu la distance entre leur lieu de travail et leur domicile, ne peuvent rentrer journellement chez eux, ils s'engagent à leur fournir un logement digne et convenable (répondant aux prescrits du code Wallon du logement);

2) le soumissionnaire fournira:

1) par la liste des principaux services similaires (minimum 5 services de minimum 100 000 EUR/an) exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés:

a) s'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente;

b) s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou, à défaut, elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services;

2) par une déclaration mentionnant les effectifs moyens annuels du prestataire de services et de l'importance de ses cadres pendant les 3 dernières années;

3) par une déclaration mentionnant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire de services disposera pour l'exécution des services.

Minimum level(s) of standards possibly required:

2) voir ci-dessus.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 28/08/2019 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 26/12/2019

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 28/08/2019 Local time: 11:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles (Etterbeek)

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvt-consetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

23/07/2019